

Israël : les groupes armés palestiniens doivent rendre des comptes pour les atrocités commises

Publié le 12.10.2023 | Mis à jour le 25.10.2023

Nous avons enquêté sur l'escalade des violences depuis une semaine dans la région. Après avoir analysé des vidéos et récolté des témoignages, nous publions notre première synthèse de recherches depuis le 7 octobre 2023. Voici ce que nous dénonçons.

Le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens ont bafoué de manière flagrante le droit international et fait preuve d'un mépris effrayant pour la vie humaine, en se livrant à **des crimes cruels et brutaux, notamment des exécutions sommaires de masse et des prises d'otages, et en procédant à des tirs de roquettes aveugles sur Israël**. Les éléments de preuve continuent d'affluer sur les horreurs qui se sont déroulées dans le sud d'Israël, et nos équipes poursuivent leurs investigations en vue de déterminer toute l'ampleur des crimes relevant du droit international.

Massacrer des civils est un crime de guerre et rien ne saurait justifier ces attaques répréhensibles.

Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International

« Les informations étayées concernant les crimes de guerre commis par Israël n'excusent pas les actes abominables des groupes armés palestiniens et ne les dispensent pas de s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu du droit international, à savoir respecter les principes fondamentaux d'humanité et de protection de la population civile » a réagit Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International.

Lire aussi : [Israël doit mettre fin aux attaques indiscriminées, lever son blocus illégal et annuler l'ordre d'évacuation de Gaza](#)

<https://www.amnesty.fr/conflits-armes-et-populations/actualites/israel--les-groupes-armes-palestiniens-doivent-rendre-des-comptes-pour-les-atrocites-commises>